

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi le 13 octobre 2015 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller, départ 20 h 02
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 31 et vérifie le quorum.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 14 septembre 2015 et la session spéciale du 14 septembre 2015.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2015.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 735 m³, moyenne : 91 m³/jr
Les Buissons : 6 858 m³, moyenne : 229 m³/jr
Station de recherche : 01-09-2015 au 01-10-2015, 1,1 m³
Camping de la Rive : 01-09-2015 au 01-10-2015, 2,15 m³



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 1^{er} et 16 septembre 2015
Incendies : 2, 4, 7 et 22 septembre 2015
Premiers répondants : 12 et 21 septembre 2015
Formation : Aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2015-10-230
6300

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Michel Gagnon, chef de service par intérim, Centre de services du ministère des Transports à Baie-Comeau et Bergeronnes -15-09-29- accusé réception d'une lettre datée du 18 septembre concernant la signalisation à l'intersection du chemin Principal et de la rue Labrie. La demande sera analysée.

Expédiée :

* Mme Annie Chiasson -15-09-15- envoi de la résolution numéro 2015-09-201 selon laquelle le conseil accepte la demande de dérogation mineure DM-2015-02 afin de régulariser la partie de l'abri d'auto construite en cour avant.

* M. Michel Gagnon, chef de service par intérim, Centre de services du ministère des Transports à Baie-Comeau et Bergeronnes -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-208 selon laquelle le conseil demande au Centre de services du ministère des Transports à Baie-Comeau, de vérifier certaines possibilités pour améliorer la signalisation afin de favoriser une plus grande visibilité de l'intersection du chemin Principal et de la rue Labrie.

* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-210 selon laquelle le conseil accepte le prix budgétaire afin de procéder à divers travaux supplémentaires pour l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2).

* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-211 selon laquelle le conseil accepte de procéder au paiement pour les travaux terminés au 31 août 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2). Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 126 842,03 \$, taxes incluses.

* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-212 selon laquelle le conseil autorise Construction Fortin & Lévesque inc. à procéder au remplacement de toutes les vis sur la toiture existante du Centre des loisirs et de sceller le solin de jonction au-dessus des chambres de joueurs, au coût de 6 000 \$, plus taxes.

* M. Georges Lepage, Entreprise Georges Lepage inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-214 selon laquelle le conseil accepte la soumission de l'Entreprise Georges Lepage inc. concernant l'appel d'offres 2015-04 pour le déneigement des rues des places Bilodeau, Gagné, Harvey et Outardes en vue des saisons 2015-2018, au coût de 169 848,26 \$, taxes incluses.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



* M. Georges Lepage, Entreprise Georges Lepage inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-215 selon laquelle le conseil accepte la soumission de l'Entreprise Georges Lepage inc., concernant l'appel d'offres 2015-05 pour le déneigement des stationnements et des chemins d'accès en vue des saisons 2015-2018, au coût de 81 811,04 \$, taxes incluses.

* M. Éric Munger, Roland Munger inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-217 selon laquelle le conseil accepte la soumission de la compagnie Roland Munger inc. concernant l'appel d'offres 2015-07 pour des travaux correctifs et de mesures de protection de talus au Centre des loisirs afin d'éviter que les rejets d'eau ne provoquent d'impacts négatifs vis-à-vis la stabilité du talus sujet aux glissements de terrain, au coût de 5 743 \$, taxes incluses.

* M. Jean Daneau, directeur, WSP Canada inc. -15-09-18- envoi de la résolution numéro 2015-09-218 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de la compagnie WSP pour l'appel d'offres 2015-09 concernant des travaux de nettoyage léger du cours d'eau de la rue des Bouleaux au coût de 3 950,54 \$, taxes incluses.

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite la population à poser des questions.

Départ du conseiller Raymond Lavoie à 20 h 02.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2015-10-13 ainsi que la liste des transferts budgétaires suivante :

LISTE DES TRANSFERTS POUR OCTOBRE 2015

Transferts:

02 11000 310	Frais de déplacement	+	500 \$
02 13000 951	Quote-part M.R.C.	+	200 \$
02 19000 341	Avis publics	+	500 \$
02 19000 522	Ent. rép. – Édifice municipal	+	1 200 \$
02 32000 521	Ent. Infrastructures routières	+	26 925 \$
02 32000 525	Ent. et rép. – Véhicules voirie	+	1 000 \$
02 41300 642	Matériaux	+	600 \$
02 41300 681	Électricité et chauffage	+	1 000 \$
02 41500 419	Serv. Techniques – Vid. Fosses	+	10 525 \$
02 45110 446	Enlèvement des ordures – Contrat	+	300 \$
02 70120 422	Assurance incendie	+	525 \$
02 70130 521	Ent. et rép. – Patinoire	+	200 \$



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

02 70230 511	Location écoles – Biblio	+ 1 800 \$
		<hr/>
		45 275 \$
02 13000 200	Charges sociales – Employeur	- 2 000 \$
02 13000 310	Frais déplacements	- 500 \$
02 13000 335	Internet – Administration	- 500 \$
02 13000 454	Formation et perfectionnement	- 400 \$
02 32000 454	Formation et perf. – Voirie	- 500 \$
02 33000 521	Contrat – Enlèvement de la neige	- 24 000 \$
02 35500 649	Plaques de rues, signalisation	- 1 000 \$
02 37000 499	Transport adapté – Handicapés	- 2 175 \$
02 41200 411	Analyse de l'eau	- 850 \$
02 41200 681	Électricité – Usine traitement	- 750 \$
02 41300 521	Entretien infrast. – Réseaux	- 1 600 \$
02 61000 141	Inspecteur en bâtiment	- 1 500 \$
02 61000 341	Avis publics	- 5 000 \$
02 62100 951	Quote-part MRC – Dév. industriel	- 250 \$
02 62200 445	Contrat vidange toilettes	- 300 \$
02 70000 141	Superviseur – Salaire régulier	- 800 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	- 150 \$
02 70190 959	Subv. Organismes loisirs récréat.	- 3 000 \$
		<hr/>
		45 275 \$

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2015-10-232
6302

**PROGRAMME DE TRAVAUX – PROGRAMME DE LA TAXE SUR
L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-
2018**

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu l'unanimité, que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2015-10-233
6303

PLANS ET DEVIS – AMÉNAGEMENT DU PORTAIL D'ENTRÉE

- CONSIDÉRANT** le projet d'aménagement d'un portail d'entrée consiste à l'aménagement d'un stationnement et d'une aire récréative;
- CONSIDÉRANT QU'** il faut procéder à la préparation des plans et devis afin de réaliser les travaux d'aménagement du portail d'entrée;
- CONSIDÉRANT QUE** l'offre de services reçu du Groupe-conseil TDA pour la prise de relevés, la préparation des plans et devis, l'estimation des coûts de construction, l'analyse des soumissions et divers.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre des services du Groupe-conseil TDA pour la prise de relevés, la préparation des plans et devis sommaires et quantités, la vérification de la qualité, la gestion d'appel d'offres, l'analyse des soumissions et divers pour le projet d'aménagement d'un portail d'entrée, au coût de 14 395,00 \$, plus taxes.

Ces travaux font partie de l'initiative de la municipalité de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Programme *de mise en valeur intégrée* avec Hydro-Québec.



2015-10-234
6304

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**DEMANDE DE PAIEMENT # 3 – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNA-
GEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)**

CONSIDÉRANT la demande de paiement #3 de Construction Fortin & Lévesque inc. pour les travaux terminés au 30 septembre 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (Phase 2);

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 263 710,76 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Éric Lirette, architecte, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #3, de Construction Fortin & Lévesque inc., pour les travaux terminés au 30 septembre 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2). Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 263 710,76 \$, taxes incluses.

Il est également résolu de faire le paiement selon la recommandation de M. Éric Lirette, architecte.

2015-10-235
6304

DEMANDE DE DON – LES GIROUETTES DE CHUTE– AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de l'organisme communautaire Les Girouettes de Chute-aux-Outardes qui offre des activités aux personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou physique.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité des membres votants, de faire un don de 100 \$ à l'organisme communautaire Les Girouettes de Chute-aux-Outardes.

Le conseiller Dave Prévèreault s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt indirect dans la décision.

2015-10-236
6304

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT – SEMAINE DE L'ACTION
BÉNÉVOLE 2016**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Marielle Dionne afin de représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes au sein du comité de travail pour planifier les activités et orientations de la semaine de l'action bénévole 2016 du Centre de bénévolat Manicouagan inc.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister aux rencontres.

2015-10-237
6304

PROGRAMME « NOUVEAUX HORIZONS » – ACHAT DE MOBILIER

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'achat d'une table de conférence et de 13 chaises pour la salle de réunion au Centre des loisirs, afin d'offrir la formation aux aînés sur le fonctionnement des ordinateurs;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT les soumissions reçues de Au Passé Reconstitué, ainsi que l'estimation de Corporate Express pour l'achat de mobilier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des membres votants, de procéder à l'achat de :

1 table de conférence, auprès de Au Passé Composé	2 000,00 \$
13 fauteuils à dossier haut, auprès de Corporate Express	2 794,87 \$

soit un total de 4 794,87 \$, plus taxes.

Le montant pour cet achat fait partie de la subvention reçue du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés ».

Le conseiller Dave Prévèreault s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt indirect dans la décision.

2015-10-238
6305

SOUSSION – APPEL D'OFFRES 2015-06 – DÉNEIGEMENT DES RUES LABRIE, DAVID ET BAIE SAINT-LUDGER – SAISONS 2015-2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un nouvel appel d'offres public 2015-06 concernant le déneigement des rues Labrie, David et de Baie-Saint-Ludger pour les saisons 2015-2018;

CONSIDÉRANT QU' après l'analyse de la soumission reçue, le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie R. & G. St-Laurent inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de R. & G. St-Laurent inc. concernant l'appel d'offres 2015-06 pour le déneigement des rues Labrie, David et de Baie-Saint-Ludger pour les saisons 2015-2018, au coût de 203 333,27 \$, taxes incluses.

RAPPORT ANNUEL 2014 – GESTION DE L'EAU POTABLE

Ce sujet reporté à une séance ultérieure.

AFFAIRES NOUVELLES

2015-10-239
6305

TRAVAUX SUR DES PONCEAUX

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à des travaux d'amélioration d'un ponceau et profilage du fossé de chaque côté de celui-ci, situé sur le chemin de la Scierie;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à une réparation d'un ponceau sur la rue Boisjoli;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues afin de réaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'accepter les soumissions de Location Excavation R.S.M.F. inc. pour les travaux suivants:



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Amélioration du ponceau sur le chemin de la Scierie :

Changer 2 bouts du ponceau pour un ponceau en béton, faire l'enrochement, réparation d'asphalte à la niveleuse et profiler le fossé de chaque côté du ponceau, au coût de 10 938,72 \$, taxes incluses.

Réparation du ponceau sur la rue Boisjoli :

Faire l'excavation d'un bout de ponceau pour réparation, remblai avec le même matériel et pose d'asphalte manuellement, au coût de 1 825,80 \$, taxes incluses.

2015-10-240
6306

INSTALLATION ET FOURNITURE DE LUMINAIRES DE RUE

CONSIDÉRANT QU' il manque 6 luminaires de rue au DEL afin de finaliser le dossier;

CONSIDÉRANT QUE selon la soumission reçue de V.A.R. inc, pour l'installation et la fourniture d'un luminaire au DEL est au coût de 250,04 \$, plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser V.A.R. Inc. pour l'installation et la fourniture de 6 luminaires de rue au DEL, au coût de 1 724,90 \$, taxes incluses.

2015-10-241
6306

PROTOCOLE D'ENTENTE – COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente à intervenir avec la Commission scolaire de l'Estuaire concernant l'utilisation de certains locaux, dont le gymnase et le local de la bibliothèque municipale.

2015-10-242
6306

ACHAT DE PNEUS D'HIVER – CAMION F-250

CONSIDÉRANT QU' il faut 4 pneus d'hiver neufs pour le camion F-250;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture, la pose, le balancement et l'installation de 4 pneus d'hiver neufs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 4 pneus d'hiver poser, balancer et installer auprès de Garage Pierre Lavoie inc., au coût de 960,00 \$, taxes incluses.

ENTREPOSAGE – TERRAIN VACANT

Des citoyens demandent s'il est permis d'entreposer des voitures, de la ferraille et autres sur un terrain vacant comme celui près de l'intersection du chemin Principal et de la rue Baie-Saint-Ludger. Il y a des vérifications qui seront réalisées dans ce dossier. De plus, ce sujet avait été discuté au dernier caucus des membres du conseil.

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2015-10-243
6307

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 35.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

